

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

26
DÉCEMBRE 2017
www.bourgesplus.fr

Echangeur : Des parcs d'activités en vogue

P 10 / 13

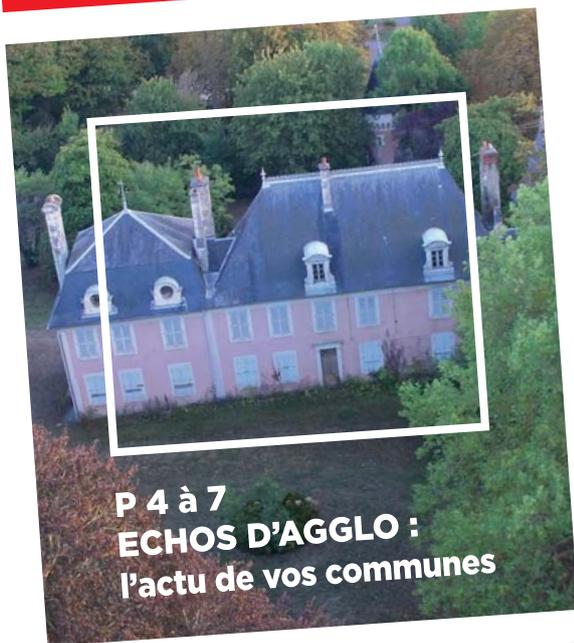
GRAND FORMAT



BOURGES
PLUS

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



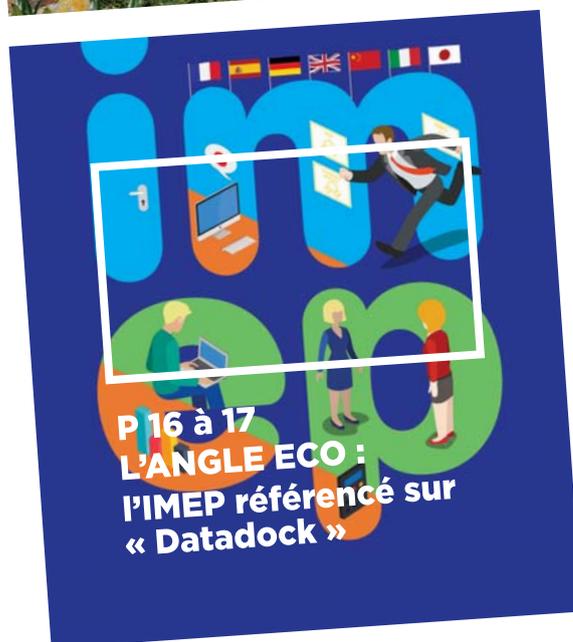
P 8 à 9
ENVIRONNEMENT :
colonnes enterrées
aux Gibjoncs



P 10 à 13
GRAND FORMAT :
échangeur : des parcs
d'activités en vogue



P 14 à 15
REFLETS D'AGGLO :
Vorly



P 16 à 17
L'ANGLE ECO :
l'IMEP référencé sur
« Datadock »

WEbTV

Suivez en direct le prochain

conseil communautaire : 5 février 2018

à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Décembre 2017 • N° 26

Directeur de la publication : Pascal Blanc • N° ISSN : 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • Conception/Infographie :
Philippe Jolivet • Rédaction : Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Marilyn Prévost • Impression :
La Touraine Rotos Vincent • Tirage : 52 000 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par :
la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch / 18000 Bourges / Magazine
imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

P 18
LES RDV DE L'AGGLO

P 19
L'AGGLO EN BREF



Le développement économique : un enjeu majeur pour notre agglomération

Le développement économique est une compétence essentielle de l'Agglomération Bourges Plus et l'emploi de nos concitoyens demeure notre priorité.

Nous travaillons au quotidien pour améliorer encore l'attractivité de notre territoire.

En parallèle à ce travail de valorisation et de promotion de notre agglomération, nous nous employons à créer un environnement favorable au marché du travail avec la mise en place de zones d'activité dédiées.

Nous accueillons les porteurs de projets, nous développons et nous facilitons les liens avec le monde de l'entreprise, nous créons les outils et les structures pour accompagner les créateurs de PME-PMI.

Nous favorisons l'émergence de projets innovants, nous apportons notre soutien entier aux talents de demain et aux projets de développement des entrepreneurs de notre territoire.

Les parcs d'activité de la Voie Romaine et du Moutet, situés autour de l'échangeur autoroutier sont aujourd'hui en plein développement. Ils illustrent parfaitement notre politique de développement économique.

En effet, ils accueillent de nouvelles entreprises qui ont choisi de s'implanter sur notre agglomération comme l'usine du groupe belge Recticel sur le parc de la Voie Romaine.

Ils accueillent également des entreprises berruyères de longue date comme Monin qui a choisi de rester sur notre territoire et de construire sa nouvelle usine sur le parc de la Voie romaine.

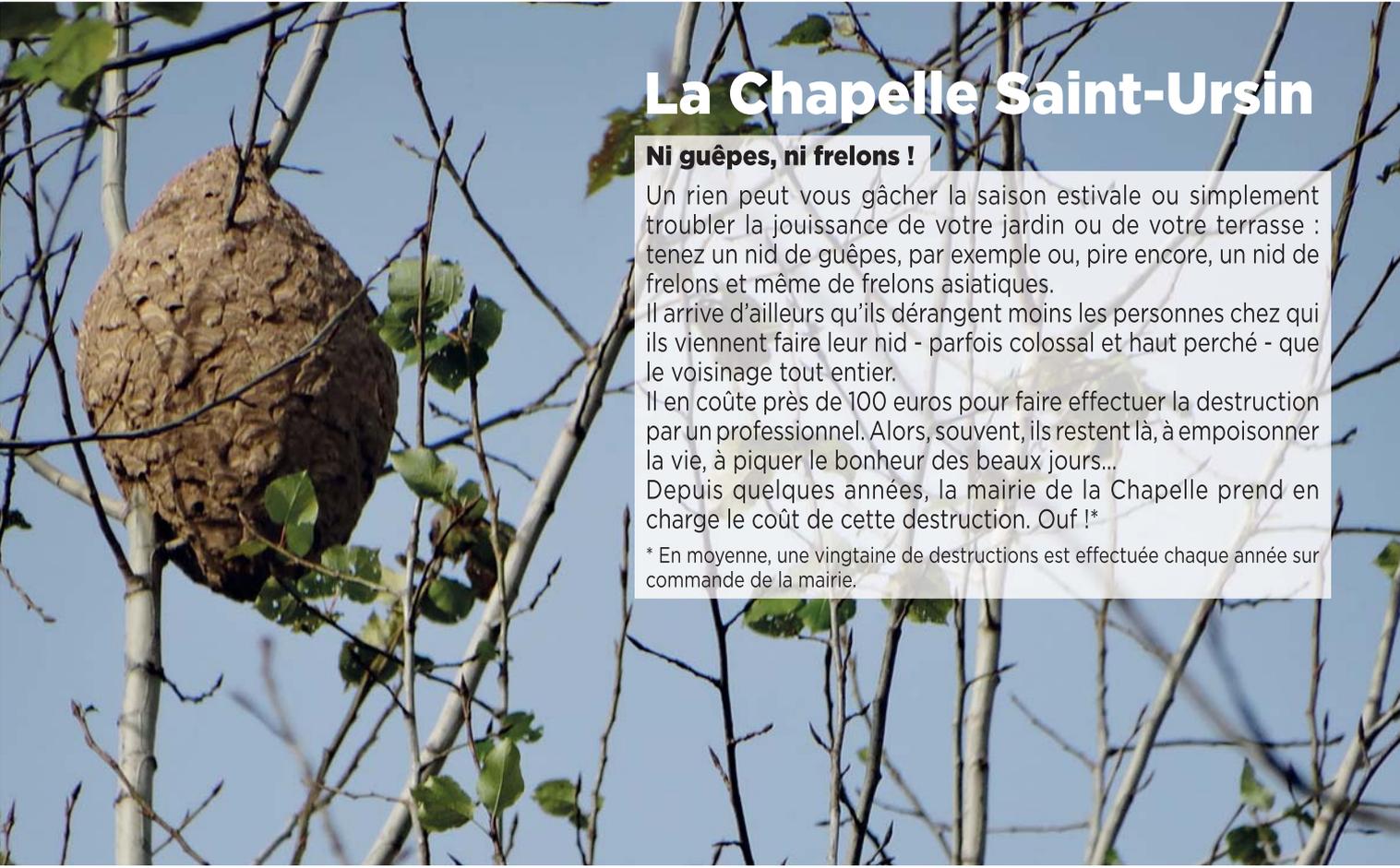
Ces nouvelles entreprises, nos entreprises locales qui se développent, ont permis et vont permettre la création de plusieurs centaines d'emplois.

Tous ces signes positifs nous encouragent à poursuivre notre travail pour accueillir de nouvelles entreprises et accompagner les entrepreneurs de demain.

C'est ainsi que nous menons un gros travail avec d'autres collectivités pour obtenir une deuxième sortie d'autoroute qui permettra la création d'une nouvelle zone d'activité.

Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



La Chapelle Saint-Ursin

Ni guêpes, ni frelons !

Un rien peut vous gâcher la saison estivale ou simplement troubler la jouissance de votre jardin ou de votre terrasse : tenez un nid de guêpes, par exemple ou, pire encore, un nid de frelons et même de frelons asiatiques.

Il arrive d'ailleurs qu'ils dérangent moins les personnes chez qui ils viennent faire leur nid - parfois colossal et haut perché - que le voisinage tout entier.

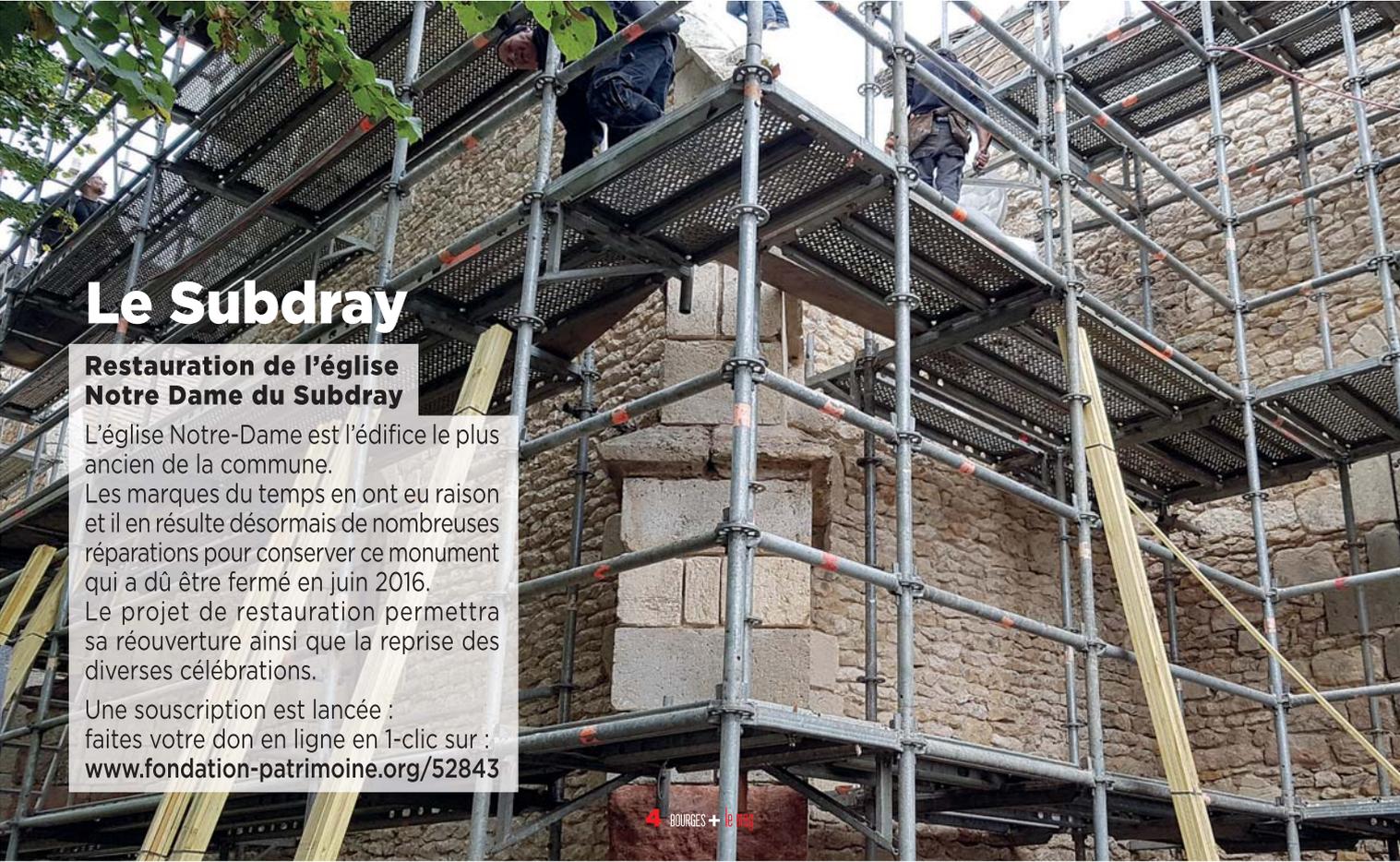
Il en coûte près de 100 euros pour faire effectuer la destruction par un professionnel. Alors, souvent, ils restent là, à empoisonner la vie, à piquer le bonheur des beaux jours...

Depuis quelques années, la mairie de la Chapelle prend en charge le coût de cette destruction. Ouf !*

* En moyenne, une vingtaine de destructions est effectuée chaque année sur commande de la mairie.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Le Subdray

Restauration de l'église Notre Dame du Subdray

L'église Notre-Dame est l'édifice le plus ancien de la commune.

Les marques du temps en ont eu raison et il en résulte désormais de nombreuses réparations pour conserver ce monument qui a dû être fermé en juin 2016.

Le projet de restauration permettra sa réouverture ainsi que la reprise des diverses célébrations.

Une souscription est lancée : faites votre don en ligne en 1-clic sur : www.fondation-patrimoine.org/52843

Marmagne

Une salle expo à la disposition des artistes

Vous êtes peintre, sculpteur, photographe... n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 48 26 84 01 pour réserver notre salle dédiée aux artistes aux dates qui vous conviendront pour organiser vos expos. Dominique Traves, adjointe au maire chargée de la culture et de l'animation, validera votre demande au préalable. Cette salle charmante, au cœur du bourg, est mise à disposition gratuitement.

Le gardiennage et le ménage sont à la charge du preneur.

Faites partager votre passion et votre art !



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Plaimpied Givaudins

Vendredi 15 septembre dernier, la structure couverte multisports a été inaugurée en présence de diverses personnalités.

Ce bâtiment offre une superficie de 1165 m² pour la pratique du handball, du tennis, du futsal, du basket, du badminton et du volleyball. Couplé à la salle polyvalente qui le jouxte, ce lieu spacieux et fonctionnel est une réponse aux besoins des habitants et des acteurs de la commune, écoles et accueil périscolaire, associations, accueil de loisirs et maison des jeunes. Cette structure couverte multisports rend aussi envisageable l'installation de nouvelles activités sportives notamment et de compétitions.





Saint Michel de Volangis

Les travaux de viabilisation du Lotissement du Langis étant achevés, la commercialisation des 24 parcelles situées dans un cadre de vie très agréable est en cours.

Plusieurs acquéreurs ont déjà fait le choix de la commune, située aux portes de Bourges et dotée de tous les services nécessaires à l'installation de ménages avec ou sans enfants.

Ce lotissement a fait l'objet d'une étude particulièrement soignée quant aux questions d'accès et de circulation, de stationnement, d'éclairage public, de proposition en matière d'énergie et de réflexion sur le volet paysager. Une liaison douce piétonnière permettra bientôt de rejoindre le centre bourg.

Saint Michel de Volangis s'enrichira dans les mois à venir d'une nouvelle bibliothèque municipale et d'un accueil périscolaire, pour lesquels la commune a déjà engagé une étude avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Cher.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



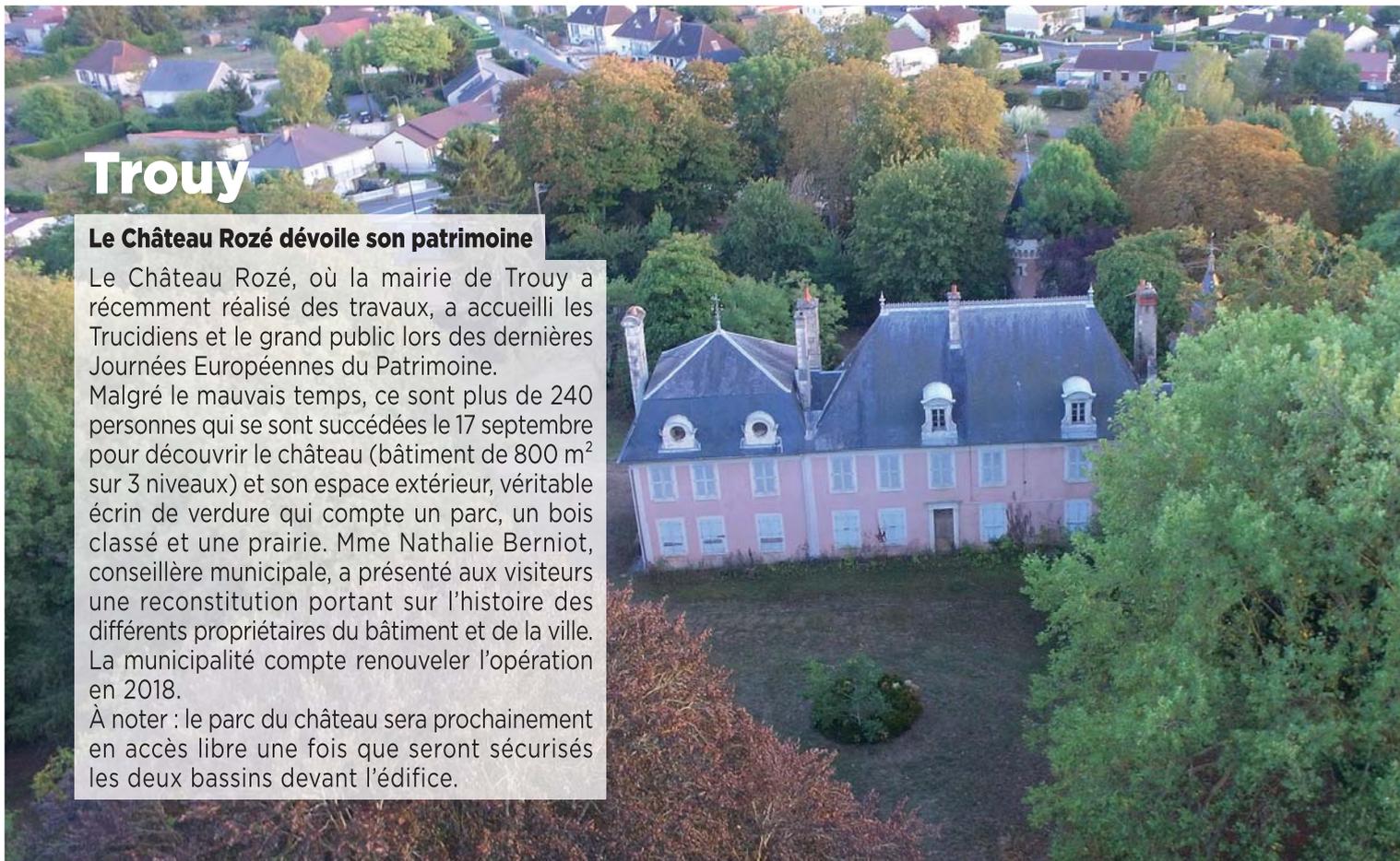
Saint Germain du Puy

Gratuité de la navette à Saint Germain du Puy

La navette 2BIS a été mise en place en septembre 2017 et vient compléter le service de ligne régulière proposé par Agglobus. Cette navette assure un service de proximité tous les matins, du lundi au samedi de 9h à 12h15 sur la commune de Saint-Germain-du-Puy.

Au départ de l'arrêt Nelson Mandela, elle dessert les quartiers situés de part et d'autre de l'avenue du Général de Gaulle entre l'espace Nelson Mandela et les Terres de Chailloux. Elle dessert une fois sur deux la route de la Charité (RN151) jusqu'à l'arrêt « Porte de St Germain du Puy. »

Afin de mieux faire connaître ce nouveau service, cette navette est exceptionnellement gratuite depuis le 1^{er} décembre pour une durée de 3 mois. Un bilan sera ensuite réalisé. Pour plus de renseignements sur les horaires, un fascicule est disponible en mairie ou sur le site Internet d'Agglobus.



Trouy

Le Château Rozé dévoile son patrimoine

Le Château Rozé, où la mairie de Trouy a récemment réalisé des travaux, a accueilli les Truciens et le grand public lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine.

Malgré le mauvais temps, ce sont plus de 240 personnes qui se sont succédées le 17 septembre pour découvrir le château (bâtiment de 800 m² sur 3 niveaux) et son espace extérieur, véritable écrin de verdure qui compte un parc, un bois classé et une prairie. Mme Nathalie Berniot, conseillère municipale, a présenté aux visiteurs une reconstitution portant sur l'histoire des différents propriétaires du bâtiment et de la ville. La municipalité compte renouveler l'opération en 2018.

À noter : le parc du château sera prochainement en accès libre une fois que seront sécurisés les deux bassins devant l'édifice.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Saint Doulhard

Marché fermier de Noël au Centre Socio Culturel de Saint-Doulhard

Le samedi 16 décembre 2017 se déroulera le marché fermier de Noël, organisé en partenariat entre la Chambre d'agriculture et la Ville de Saint-Doulhard.

Rendez-vous au Centre Socio Culturel de 10h à 19h pour découvrir la trentaine d'exposants. Cette année, au programme des animations, la truffe est mise à l'honneur tout au long de la journée au travers de dégustations. Et en nouveauté, l'« espace gourmand » permettra de se restaurer avec les produits fermiers des producteurs locaux.

Améliorer l'habitat avec des colonnes d'apport enterrées

Courant janvier 2018, les bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères et les emballages laisseront la place à des colonnes d'apport enterrées, sur le secteur des Gibjoncs à Bourges. Une opération menée conjointement par Bourges Plus et la Ville dans le cadre du Plan de Renouvellement Urbain, en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Sur le secteur des Gibjoncs concerné par les travaux du 1^{er} Programme de Rénovation Urbaine, le projet consiste à enfouir les conteneurs avec la mise en place de points d'apport volontaire (PAV).

Ce dispositif répond à plusieurs objectifs : l'amélioration de l'hygiène dans les logements avec la condamnation des vides ordures, la prévention des incendies dans les immeubles où il n'y aura plus de conteneurs entreposés, le développement du tri sélectif et l'intégration de ces PAV enterrés dans l'espace public.

La mise en œuvre de ce projet relève d'un travail partenarial entre la Ville de Bourges, intégrant le génie civil aux aménagements, Bourges Plus qui a investi dans les colonnes enterrées et les bailleurs sociaux (France Loire et Bourges Habitat) impliqués sur le volet propreté des plates-formes.

Les implantations (14 sites d'apport volontaire avec une colonne destinée aux ordures ménagères et une autre aux emballages, NDIR) ont été concertées avec les bailleurs et le collecteur des déchets en prenant en compte les cheminements les plus usuels des habitants et l'accès des camions de collecte. Les colonnes seront donc toutes à une distance raisonnable des logements. A ces implantations s'ajoutent 2 sites pour le verre et le papier.

Pour accompagner ces changements, des actions de sensibilisation, pilotées par les bailleurs sociaux, ont commencé en novembre dernier. Elles vont se poursuivre pour informer le plus largement possible les habitants et pour rappeler par la même occasion les consignes de tri jusqu'à fin avril.



Agissons pour notre environnement

Bourges Plus propose une campagne inédite d'éco-citoyenneté : GD6D « J'ai décidé ». Lancée en juillet dernier auprès des habitants des Gibjongs concernés par les travaux de réaménagement du PRU (Plan de Renouveau Urbain).

Le principe ?

Après inscription, les ménages essaient un ou plusieurs éco-gestes. Ils sont recontactés tous les mois par le cabinet E 3 D Environnement, mandaté par Bourges Plus sur cette opération, pour faire le bilan et choisir de nouveaux gestes. Ils bénéficient également d'un accès à un site : www.gd6d.eu pour découvrir des conseils et astuces, l'actualité sur l'opération ...

Quelle est la marche à suivre ?

Depuis cet été, des agents de Bourges Plus ont déjà rencontré plus de 250 foyers qui ont décidé de s'inscrire dans ce dispositif. Chacun a choisi un ou plusieurs gestes tels que se laver les mains à l'eau froide plutôt qu'à l'eau chaude, trier les bouteilles en verre, installer un économiseur d'eau sur les robinets, couper la veille sur les appareils électroménagers, éteindre votre téléphone ou le mettre en mode avion la nuit.... Des résultats encourageants pour cette démarche qui devrait durer 2 ans.

Si vous habitez le quartier et que vous souhaitez bénéficier de ce service d'accompagnement inédit écrivez à agirensemble@gd6d.eu en indiquant les éléments suivants : **Nom, Prénom, Téléphone.**

Agissons

POUR NOTRE ENVIRONNEMENT !

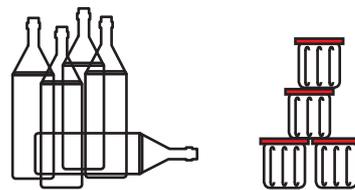
Top 3 des gestes les plus réussis :



- Se laver les mains à l'eau froide



- Éteindre complètement les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille



- Trier les bouteilles et les bocaux en verre

Rappel : Il n'y a pas de collecte de déchets les jours fériés

Une collecte supplémentaire des déchets est organisée :

Le samedi précédent pour les secteurs habituellement collectés le lundi et mardi.

Le samedi suivant pour les secteurs habituellement collectés les mercredis, jeudis et vendredis.

Pour le centre-ville de Bourges, la collecte est décalée au lendemain soir, ou avancée à la veille en cas de samedi férié.

Pour le lundi 25 décembre et le lundi 1^{er} janvier, la collecte des déchets de Saint Doulchard et des quartiers Nord de Bourges, sera donc avancée aux samedis 23 et 30 décembre. En centre-ville de Bourges, la collecte des ordures ménagères sera décalée aux mardis 26 décembre et 2 janvier avec la collecte des emballages.

Les horaires de passage sont susceptibles d'être modifiés ; les usagers (hors centre ville de Bourges) sont invités à sortir leurs déchets le vendredi soir.

**GRAND
FORMAT**

Échangeur : des parcs d'activités en vogue

Au début des années 90, l'autoroute A71 faisait son apparition dans le paysage berruyer.

Depuis, cet axe stratégique majeur séduit nombre d'entreprises de tous horizons qui s'implantent dans les parcs d'activités situés autour de l'Échangeur, sur un périmètre en expansion et synonyme de création d'emplois.



Beaulieu, Orchidée, César, La Voie Romaine ou encore Varennes : ces noms attribués aux zones du parc d'activités de l'Échangeur vous sont peut-être familiers. Cet espace d'activités, qui a vu le jour en 2005, s'étend aux abords de l'autoroute A71 et affiche désormais près de 4 000 salariés pour 190 entreprises, sur une zone toujours en mutation. Bourges Plus, dont la compétence première est le développement économique de l'agglomération, cherche à développer ses parcs d'activités depuis sa fondation en 2002. Son objectif : accueillir des profils d'entreprises variés, des enseignes locales aux groupes internationaux. Pari réussi sur cette zone de l'Échangeur.

Certaines grandes entreprises implantées dans ces parcs sont bien connues des Berruyers : Monin, La Bovida, Recticel, Pôle position... et plus récemment Intermarché. Carrefour rejoindra bientôt la liste de ces géants qui ont élu domicile à Bourges.

Comment justifier cet engouement ? L'agglomération met en avant sa position géographique centrale sur le territoire français, ainsi que la proximité directe de l'autoroute.

Mais l'Échangeur attire également des entreprises de taille et de secteurs d'activités très divers, qui ont pour certaines pris le parti de se rassembler au sein de clubs d'entreprises tels que BE Sud (*Bourges Entreprises Sud*) pour peser davantage dans le tissu local.

Pour répondre à une demande croissante de foncier sur l'agglomération et favoriser davantage le développement économique, sans pour autant réduire les terres à vocation agricole, Bourges Plus devra continuer à s'agrandir et réunir davantage de communes. Une des raisons à l'origine de nombreuses discussions entre Bourges Plus et les communautés de communes depuis quelques années.

Lumière sur quelques-unes de ces entreprises qui ont fait le choix de s'implanter près de l'Échangeur.

BE Sud

BE Sud (Bourges Entreprises Sud), association qui fédère 60 entreprises adhérentes, a, entre autre, pour mission d'accompagner l'Agglomération dans ses réflexions sur la sécurisation des personnes sur la zone de l'Échangeur, en particulier la circulation des piétons sur le rond-point. Les travaux de sécurisation devraient débuter cet hiver pour aménager un chemin piétonnier, marqué au sol et éclairé, qui permettra de franchir le rond-point et d'accéder aux restaurants de la zone. Son président, Christophe Préel, constate que Bourges attire sans aucun doute les entreprises par « *sa position géographique centrale, la proximité immédiate de l'autoroute et le coût intéressant du foncier.* »



Carrefour

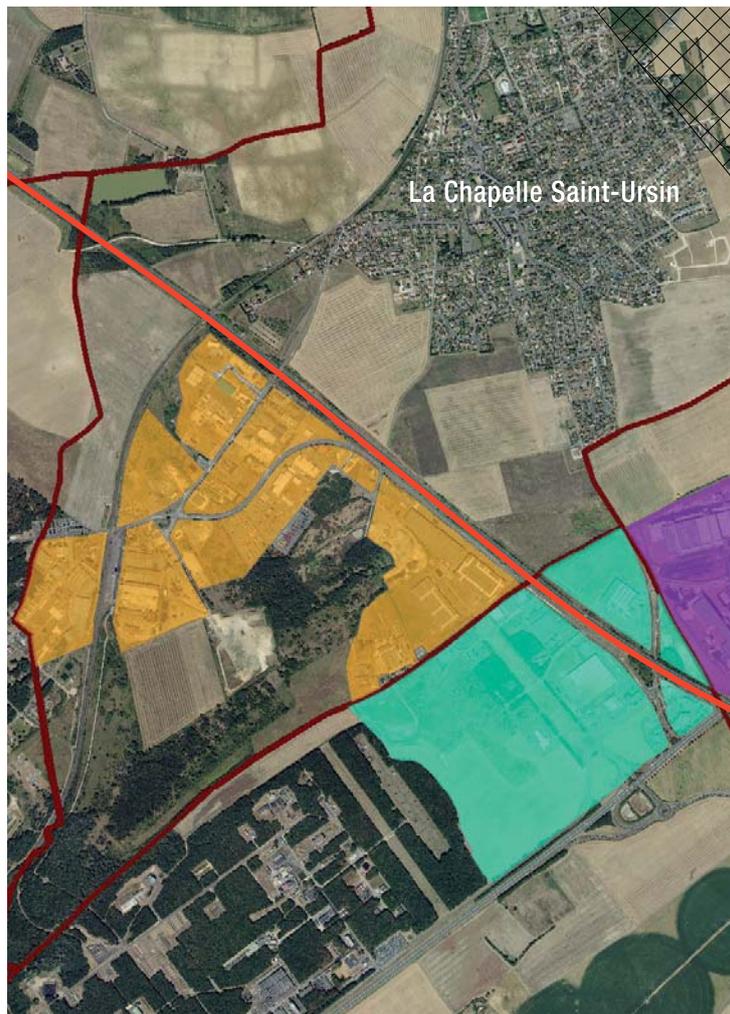
L'unité logistique du groupe Carrefour initie en 2013 un programme de modernisation de ses entrepôts visant à ce qu'ils deviennent multi-formats (capables d'approvisionner toutes les tailles de magasins) en réduisant le nombre de kilomètres parcourus (de 15 à 20%).

La base de Saint Germain du Puy ne pouvant devenir « multi-formats », un nouveau bâtiment dernière génération de 66 000 m² est actuellement en construction près de l'autoroute. Avec une livraison prévue au printemps 2018, l'activité démarrera progressivement fin mai. Le site absorbera les références supermarchés et hypermarchés de l'enseigne et augmentera le nombre de colis traités annuellement de l'ordre de 30 à 40%. Les salariés de Saint Germain du Puy migreront sur le nouveau site, accompagnés du recrutement de 30 à 40 postes de préparateurs de commandes dans un premier temps.



Intermarché

La plateforme logistique Intermarché de Bourges, lancée en mars, n'atteindra sa vitesse de croisière qu'en février prochain. Implantée au barycentre* régional, elle gère le flux sec (gâteaux, droguerie...) auparavant pris en charge par la plateforme de Levet. Les locaux sont en cours d'aménagement pour accueillir au printemps le fond logistique de flux frais (produits frais, fruits et légumes...) jusqu'ici géré par la base d'Avermes dans l'Allier. Le site berruyer, qui compte près de 200 personnes, prévoit de recruter une centaine de postes en lien avec la manipulation des produits. Le bâtiment labellisé HQE (Haute Qualité Environnementale) constitue le maillon d'une démarche de développement durable initiée depuis plusieurs années par le groupe, comme l'illustre Jacques Praté, Directeur Logistique régional : « *Demain l'ensemble de notre flotte, ainsi que celle de nos prestataires, fonctionnera au gaz et non plus au fuel.* »



Jacky Courtigné

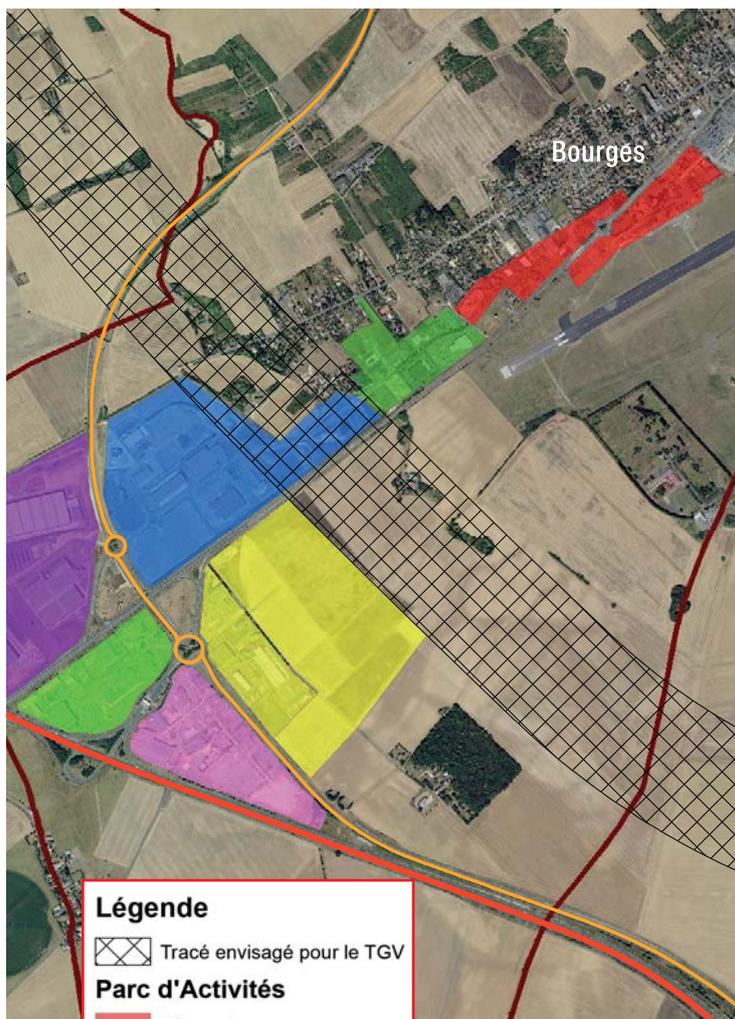
L'unique station de lavage pour poids lourds de Bourges, située aux portes de l'autoroute, est gérée par la société Jacky Courtigné. Avec deux portiques rénovés il y a 3 ans, deux employés présents sur le site et un espace de repos à disposition des camionneurs, tout est mis en œuvre pour satisfaire les clients.

Un chiffre d'affaires en progression constante, lié au développement de la zone, pousse l'entreprise à adapter son offre, comme l'annonce Julien Courtigné, Business Development Manager : « *Nous venons d'acheter un terrain de 9 000 m² en face de la base d'Intermarché pour lancer un concept inédit en France : la première station de lavage poids-lourds fonctionnant 24h/24 et 7 jours/7, avec des pistes en libre-service et du personnel présent sur place en semaine.* »



Des terrains encore disponibles

Des terrains sont encore disponibles à ce jour dans les parcs d'activités proches de l'Échangeur. Commercialisés par Bourges Plus, ils se situent principalement dans les zones du César, de Beaulieu Est et de Beaulieu Ouest. Des parcelles supplémentaires seront bientôt proposées dans le parc du Moutet (1^{er} semestre 2018).



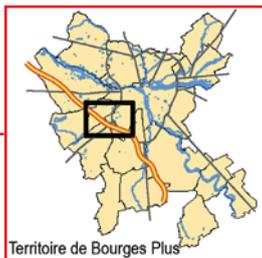
Légende

Tracé envisagé pour le TGV

Parc d'Activités

- Aéroport
- Beaulieu Est
- Beaulieu Ouest
- César
- Echangeur
- La Voie Romaine
- Le Moutet
- Orchidée
- Varennes

0 320 640 Mètres



**Aymar de Germa,
Vice-Président
de Bourges Plus :**

« Le Parc d'activité est actuellement en pleine effervescence. Nous nous rapprochons en effet de la fin de la commercialisation pour cette zone très privilégiée et très demandée par les entreprises, du fait de la proximité immédiate avec l'autoroute et la rocade. Nous travaillons avec Cofiroute et les services de l'Etat afin d'améliorer la circulation et de sécuriser les lieux, avec de nombreux projets prévus en 2018 : nouveau rond-point dans la zone du Moutet, ajout d'un chemin piétonnier sur le rond-point du péage, diagnostic approfondi de l'échangeur actuel... »

Monin

Le nouveau siège social de l'entreprise Monin, inauguré le 7 novembre dernier, reflète la volonté d'Olivier Monin de miser sur le bien-être de ses salariés : grandes baies vitrées dans l'usine pour une luminosité naturelle, salle de repos - stretching et musculation ou encore terrain multisport en extérieur. « L'essentiel pour moi est que mes équipes soient passionnées, au travail comme en dehors, explique le dirigeant. Ces installations, impossibles à réaliser sur notre ancien site du centre-ville, permettent aux salariés des



différents services de passer de bons moments ensemble, dans une ambiance décontractée et conviviale. »

L'entreprise, qui recrute régulièrement, proposera notamment des postes de production au printemps prochain.

Recticel Insulation

Installé depuis cinq ans à Bourges, le groupe belge Recticel a positionné son usine française de fabrication de panneaux thermiques au barycentre* : « Avec cette situation centrale et l'autoroute à quelques centaines de mètres, nous pouvons livrer tous nos clients en une journée seulement, explique Cédric



Bara, directeur du site. L'atout économique a également pesé dans notre choix et l'agglomération nous a beaucoup accompagné lors de notre installation. »

L'entreprise, qui vient d'acheter un terrain voisin en vue de projets d'extension, envisage de recruter

début 2018 une quinzaine de personnes à Bourges sur des postes de production, de maintenance et de logistique.

La Bovida

Triturateur d'épices depuis 1921, la Bovida a depuis étendu ses activités au négoce de matériel, consommable et équipement de cuisine. Le site berruyer datant de 2002 abrite le siège social de l'entreprise, l'usine de préparation d'épices et une plateforme logistique de 12 000 m² : « Notre site de Nanterre était devenu trop petit, souligne Benoit Martin, Directeur Général Délégué. Bourges a été choisi pour sa position centrale, l'accès à l'autoroute et le prix du foncier. » Pour débroussailler les sous-bois sur son terrain, la Bovida a investi dans une solution insolite : Safran et Origan, deux ânes ! Le RIE



des Chagnières, son restaurant inter-entreprises, accueille chaque midi jusqu'à 120 salariés des entreprises voisines : au menu, deux à trois plats travaillés par un chef de cuisine avec des produits frais.

* barycentre : implantation géographique d'un site permettant à l'entreprise d'optimiser les coûts et le temps de transport avec les différents prestataires, fournisseurs et clients sur le territoire.

Bernard Billot

Maire de Vorly,
vice président « agenda 21,
mobilités durables et
développement durable »



VORLY, Un village authentique

L'authenticité, le terroir soulignés par un riche patrimoine avec son église classée et le château de la « belle Agnès », Vorly est le témoin d'un passé rural actif. Aujourd'hui, les commerces ont fermé depuis longtemps mais les villageois sont restés attachés à leur terre.

Pour Bernard Billot, maire de Vorly, le constat est sans appel : « *Vorly n'est pas une victime de la désertification rurale : les gens n'en partent pas, seulement nous n'accueillons plus depuis longtemps de nouveaux arrivants qui pourraient justement redonner vie au village. Les habitants actuels de la commune ne veulent pas quitter leur terre, ce qui est rassurant. Mais pour autant, nous n'avons pas une attractivité suffisante pour accueillir de nouvelles familles.* »

Convaincu du potentiel de son village, l' élu se bat au quotidien pour ce lieu qu'il n'abandonnera pas. « *Tant que je suis maire, je ne lâche pas. Je suis persuadé que Vorly a les ressources pour être un beau village.* »

Les cloches de l'église sonnent toujours pour rythmer les jours mais le temps file inlassablement. Les villageois s'accrochent aux souvenirs d'un temps où les commerces étaient présents.

L'épicerie, le forgeron, le café, la boucherie et même le garagiste ouvraient leurs portes. Alors pourquoi la commune de Vorly s'est-elle endormie ?

Ne pas mourir, ne pas laisser ses maisons tomber en ruine, ne pas perdre sa jeunesse, Vorly lutte-t-elle contre l'impossible ou peut-elle encore renaître ? Au recensement de 1946, Vorly comptait 311 habitants - aujourd'hui 242. « *On arrive à se maintenir mais il y a urgence à réagir.* »

La population vieillissant, l'avenir de Vorly est en sursis. « *Nous allons faire ce qu'il faut pour conserver et préserver le patrimoine et embellir notre village.* ». L'espace de l'église et de la mairie, réaménagé en 2002, est une belle réussite. La création d'un site internet, opérationnel début 2018, permettra de valoriser la collectivité. « *On a fait des choses merveilleuses à Vorly, souligne le maire. On a offert à nos jeunes des ateliers de sculpture, ferronnerie, poterie... Il y a eu une cavalcade, des animations pour tous !* » Réveiller les consciences est certainement la dernière chance pour Vorly de retrouver son dynamisme. Cet appel d'air de la jeunesse est crucial.

Les rires des enfants résonnent encore dans l'école du bourg avec une vingtaine d'élèves regroupés avec la commune de Senneçay. Preuve que le cœur de Vorly bat toujours...



Des idées plein les cartons !

« La grande Maison », manoir du XV^e siècle à la sortie de Vorly sur la route de Crosse, aujourd'hui propriété de la famille Leduc est une ruche bouillonnante pour Isabelle, la maîtresse de Maison. Installée depuis 1995 sur la commune avec son époux et leurs 5 enfants, elle partage volontiers avec passion ses nombreuses activités : couture, peinture, déco, mais surtout son atelier de meubles en carton. Du carton naissent de merveilleux meubles de charme bluffants de réalisme : bois, marbre, cuir, toutes les matières sont possibles à imiter. Diplômée des Beaux-Arts à Rouen, Isabelle Leduc a décidé de faire de sa passion une activité professionnelle. En octobre dernier, elle a créé sa micro-entreprise baptisée Renaissance setting.

Une passion tournée vers le bois

Poirier, noyer, lilas, merisier, orme, noisetier, chêne... Pour Marcel Gasté, tourneur sur bois à ses heures tranquilles, le bois est une passion. Entre ses mains naissent stylos, pieds de lampe, vases, meubles pour poupées, dessous de plat... Quelle que soit l'essence choisie, les objets prennent vie entre des mains minutieuses qui travaillent le bois avec patience.

Installé sur la commune de Vorly depuis 1985, Marcel a attendu sa retraite pour s'adonner pleinement à sa passion.

La matière première provient des arbres autour de son village - de l'if coupé dans la cour du Presbytère au pommier abattu sur le terrain de sport.

Aujourd'hui Marcel Gasté a ralenti sa production mais il était un temps où l'homme exposait dans les communes voisines. « *Je réponds parfois encore à quelques commandes comme celle surprenante de cette dame qui souhaitait des coquetiers pour des œufs de poules naines* ».



J'aime ma commune • J'aime ma commune • J'aime ma commune •

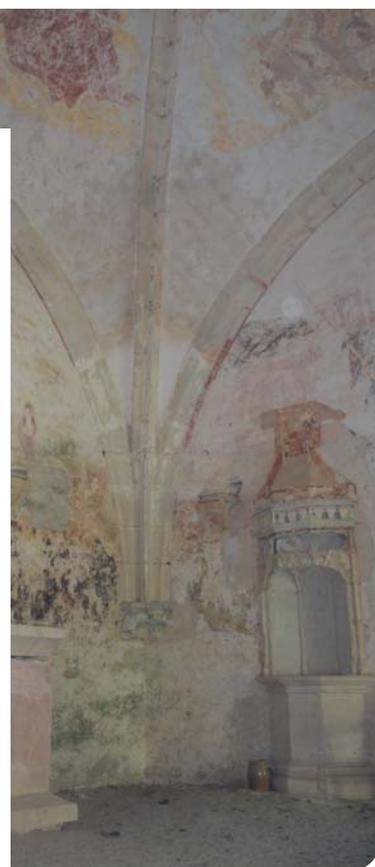


Un château de légende à sauver !

A moins de 2 kilomètres de Vorly, le château de Bois-Sire-Amé se dresse à la lisière de la forêt et lutte contre le temps. Ce château, malheureusement, une ruine est un lieu de légendes forgées à partir de quelques faits authentiques. C'est le mythe de la « belle au bois du sire aimé », Agnès Sorel, le temps des amours de la première favorite officielle du roi de France, Charles VII, sous le regard de l'argentier du roi : Jacques Cœur de Bourges. Depuis 2013, la demeure est propriété de la famille Craciun. Originnaire de Transylvanie, en Roumanie, le couple a eu un véritable coup de cœur pour le lieu. En juillet dernier, Calin Craciun et son épouse Doïna ont déposé une demande aux Bâtiments de France pour classer l'ensemble et tenter de le sauvegarder.

En surface, le travail paraît déjà colossal mais lorsque l'on pénètre dans ses souterrains on comprend que le chantier est titanesque. Le couple s'est plongé dans les livres et a effectué de nombreuses recherches sur l'histoire du château. Conscients que la demeure n'a déjà que trop souffert, Calin et Doïna, consacrent tout leur temps libre à la restauration du château.

« *Beaucoup de choses sont perdues mais quand je vois l'état de conservation des peintures dans la chapelle, je mettrai tout en œuvre pour sauver ce qui peut l'être* ». Leur rêve ? « *Un jour, peut-être, ouvrir à la visite ce lieu hors du temps* ».



L'IMEP référencé sur « Datadock » pour sa qualité de formation

L'Institut Communautaire d'Éducation Permanente figure, depuis la rentrée de septembre, dans la base de données Datadock. Une « valeur ajoutée » pour l'établissement berruyer.

Depuis septembre, l'Institut Communautaire d'Éducation Permanente (IMEP) fait partie des établissements figurant dans la base de données *Datadock*. « Pour décrocher ce référencement gratuit, reconnu au niveau national par les financeurs de la formation continue, un important travail de réflexion et de mise à plat a été mené, explique Marie-Noëlle Estève-Petit, responsable administrative de l'IMEP, puisque nous avons dû répondre à un questionnaire portant sur vingt-et-un indicateurs. » Les premières données ont été livrées sur Internet dès le mois de mai et jusqu'en août. « Les questions étaient très pointues et obligeaient à reprendre, sur le fond comme sur la forme, l'offre de formation, son fonctionnement... Par exemple, nous avons travaillé sur notre capacité à décrire nos processus de positionnement à l'entrée et à l'issue de la formation, à revoir l'évaluation de sortie du stagiaire, ou encore à mesurer des performances... »

L'enregistrement sur *Datadock* permet à l'IMEP d'être référencé par les organismes paritaires financeurs (OPCA) de la formation professionnelle, mais aussi de travailler au titre du Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve que l'action de formation donne lieu à une qualification ou une certification.

Pour l'instant, l'IMEP délivre déjà deux titres éligibles au CPF : le DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires), le TCF (Test de Connaissance du Français). « Nous espérons, dans quelques temps, y ajouter le Cambridge Assessment English, sur lequel nous sommes, de par nos performances et la qualité de l'enseignement proposé, très bien positionnés dans la Région Centre Val de Loire. » A suivre.



IMEP

Bourges Technopole, salle d'Armes
7, rue Marest
Infos au 02 48 67 58 00
et sur www.imep-bourgesplus.fr

Les pistes de réflexion pour le référencement

Six critères, établis par le texte de loi du 5 mars 2014, sont préalablement fournis aux établissements demandeurs du référencement dans *Datadock* :

- l'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics stagiaires,
- l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- la qualification professionnelle et la formation continue des personnes en charge des formations,
- les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.



Un Plateau des Jeunes Créateurs pour la Pépinière d'entreprises

La Pépinière d'entreprises Bourges Technopole s'est dotée, en septembre dernier, d'un Plateau des Jeunes Créateurs qui accueille notamment un lauréat du concours PEPITE* régional.

« Ce nouvel espace gratuit, ouvert aux étudiants entrepreneurs et jeunes de moins de 35 ans, répond parfaitement à la finalité de la pépinière orientée vers l'innovation, explique Alexandre Legros, consultant de la société Interfaces en charge de la gestion du site et directeur de la Pépinière Bourges Plus. Il permet aux porteurs de projets de bénéficier d'un ensemble d'outils et de services, 15 postes de travail, une imprimante, un système de visioconférence, une dalle tactile, une salle de réunion, un espace confidentiel pour des prises de rendez-vous ... sans oublier un accompagnement individualisé et sur-mesure, ou encore l'accès à des animations et ateliers destinés aux jeunes entrepreneurs. »

La mise à disposition de cet éco-système sur le Plateau des Jeunes Créateurs de Bourges Plus constitue une spécificité en région Centre-Val de Loire.

11 c'est le nombre de projets accueillis pour l'heure sur ce Plateau des Jeunes Créateurs, dont 5 étudiants entrepreneurs. D'autres porteurs de projet et étudiants entrepreneurs devraient, après étude de leur candidature, rejoindre prochainement cet effectif. Deux associations, Iris-INSA* et EGEE**, composées au total de 21 personnes, sont également intégrées au plateau.

* Iris-INSA : Junior Conseil de l'INSA Centre-Val de Loire (expertise pour des conseils et services aux entreprises en génie industriel, maîtrise des risques et sécurité informatique)

** EGEE : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (association de conseil de seniors bénévoles, anciens cadres, dirigeants d'entreprises...)



Pierre Hautecoeur, lauréat régional du prix PEPITE***

Pierre Hautecoeur est étudiant en alternance Management de l'Expérience Client et de l'Innovation au Centre de formation supérieur d'apprentis Hubert-Curien... et étudiant entrepreneur à la Pépinière d'entreprises de Bourges Plus. En juillet, il décrochait le prix régional du concours PEPITE-Centre Val de Loire*.

Commercialiser en ligne des insectes pour un usage alimentaire, l'idée est farfelue ? Pas pour Pierre Hautecoeur, jeune homme de 26 ans, à la « tête bien sur les épaules ». Ce pragmatisme inventif, il le doit à un parcours scolaire et personnel singulier. « Avec une mère coiffeuse à son compte et un père jadis patron de café, le monde du commerce m'a toujours été familier, d'où mon envie très tôt, de travailler. » Après un DUT Technique de commercialisation, il étudie aujourd'hui le Management de l'Expérience Client et de l'Innovation au CFSA de Bourges, avec un poste de chargé de projet en alternance à la direction digitale de la SNCF. Depuis quelques mois, il porte une nouvelle casquette, celle d'étudiant entrepreneur à la Pépinière d'entreprises de Bourges Plus, avec son projet « Jungle by Roger ». « Il s'agit de la mise en vente d'insectes sur le Net et dans les « bars

ambiance » et épicerie fines, pour une consommation alimentaire : la première gamme est destinée aux professionnels qui seront distributeurs auprès de leurs clients, sur la base de partenariats évolutifs ; la deuxième gamme porte sur la fabrication de barres de céréales et insectes protéinées pour les sportifs ; enfin, la troisième gamme est le conditionnement en poudre des insectes et épices de la première gamme pour le particulier et les pros. » Avec ce concept innovant, Pierre Hautecoeur a reçu en juillet le prix régional du concours PEPITE-Centre Val de Loire. « Cette récompense est aussi l'affaire d'un collectif et je tiens à remercier les étudiants des promotions MAEXI qui m'ont aidé et accompagné, ainsi que mes amis d'enfance pour leurs encouragements au quotidien. » Actuellement, Pierre Hautecoeur est entré dans une phase de recherche de partenaires, fournisseurs, bars, lieux de production et de transformation des produits. Il est aussi en lice pour le 2^e Concours Création & Développement Projets Innovants, organisé par la Pépinière de Bourges Plus. Alors, vous pensez toujours que manger des criquets est chose saugrenue ? « Quand on voit les conséquences de la surproduction alimentaire sur l'environnement, les méfaits dus à la déforestation, les inégalités alimentaires, manger des insectes peut être une option viable. » L'étudiant entrepreneur, lui, n'en doute pas !

*** PEPITE : Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

AGENDA

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

● BOURGES

Jusqu'au 24 décembre
Village de Noël, Tlot Victor Hugo



13 décembre / 18 mars 2018
Exposition des photographes de Nature
28^e édition



© A. Scully



© K. Nigge

● LA CHAPELLE ST URSIN

Samedi 16 décembre > 17 h
Le Père Noël arrive sur le village de Noël
installé place de l'Eglise

Dimanche 17 décembre
Cyclo-Cross du Père Noël (avec la participation
de coureurs professionnels)
Stade et abords de la route de Marmagne

Dimanche 31 décembre
Réveillon St Sylvestre, salle des Fêtes

Jeudi 11 janvier > 19 h
Vœux du Maire, salle des Fêtes

Vendredi 26 janvier
Rifles, salle des Fêtes

Samedi 3 février
Soirée dansante et Tartiflette, salle des Fêtes

● MARMAGNE

Samedi 16 décembre > 19h
Soirée créole, salle des fêtes

Dimanche 14 janvier > 11h
Vœux à la population et exposition
« Habitat et habitants », salle des Fêtes



● PLAIMPIED-GIVAUDINS

Samedi 16 décembre
Marché de Noël - Atelier aux mille facettes,
salle polyvalente

Dimanche 7 janvier > 7h30 à 9h
Randonnée organisée par les Tortues
de Plaimpied-Givaudins, salle des fêtes

Vendredi 26 janvier > 18h30
Vœux du Maire, salle polyvalente

Samedi 27 janvier
Saint-Blaise organisé par le comité des fêtes
Messe à l'abbatiale et dîner dansant à la salle
polyvalente

● SAINT DOULCHARD

Samedi 16 décembre > 10h à 19h
Marché de Noël de la Chambre d'Agriculture,
Centre Socio Culturel

Jeudi 21 décembre > 14h
Atelier d'écriture, médiathèque

Mardi 9 janvier > 14h
Rencontres lecture, médiathèque

Lundi 15 janvier > 19h
Lecture à haute voix, Domaine de Varye

Samedi 20 janvier > 19h à 23h
La nuit de la lecture, médiathèque

Samedi 20 et dimanche 28 janvier
> 14h30 à 18h30
Exposition « Les têtes de l'Art »,
Domaine de Varye

● SAINT GERMAIN DU PUY

13 décembre > 9h30 à 12h
Atelier Internet seniors, Espace jeunes

22 décembre > 17h45
Feu d'artifice de Noël, Place de la mairie

9 janvier 2018
Cérémonie des vœux, Espace Nelson Mandela

● TROUY

25 et 26 novembre
Marché de Noël, Espace Jean-Marie Truchot

31 décembre
Réveillon de la Saint-Sylvestre,
Espace Jean-Marie Truchot

20 janvier 2018
Dîner dansant, Espace Jean-Marie Truchot

27 et 28 janvier 2018
Bourse aux collections,
Espace Jean-Marie Truchot

3 février 2018
Soirée années 80, Espace Jean-Marie Truchot

● LE SUBDRAY

Vendredi 19 janvier 2018 > 19h
Vœux du Maire, La Grange

Dimanche 21 janvier 2018
Randonnée pédestre, Entente des Marcheurs
de Trouy, départ de La Grange



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda
de vos communes sur :
www.bourgesplus.fr

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

BOURGES EST
début novembre
à mi-décembre

BOURGES SUD
fin septembre
à début novembre

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

Rue Gassot de Deffend :
20 novembre à mi-janvier 2018

Chemins Tortiot et
des Goulevents :
20 novembre à février 2018
Place du 14 Juillet et rue de
la Chaume : prévus à partir de
janvier 2018

Rue Catherinot : prévus à partir
de janvier 2018

Rue et impasse Gay Lussac,
rue Guillaume Apollinaire :
mi-février à fin avril 2018

Rue Paul Langevin : jusqu'à fin
décembre

Rues adjacentes à la Rue
Paul Langevin (allées Wallon,
Darwin, Fourier, Lamennais,
Mounier, Leroux) : prévus
mi-février 2018

TROUY

Route de Château neuf :
prévus à partir de janvier 2018

TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

Rue Louis Mallet entre le n°140
et 166 et rue PAscault, entre
le n°184 et n°196 : travaux de
pose et réhabilitation de réseaux
eaux usées.

PLAINPIED GIVAUDINS

Route de Givaudins entre le n°1
et le n°15 : travaux de pose de
collecteur eaux usées.



L'AGGLO EN BREF

Marmagne, producteur d'énergie

Avant fin 2018, Marmagne sera à 70% autonome pour ses propres besoins en électricité. Lauréate d'un appel à projets national, la commune produira localement des énergies renouvelables pour les consommer sur place. Son éclairage et ses bâtiments publics, mais aussi les bornes de recharge de véhicules électriques, seront alimentés par les panneaux solaires installés sur les bâtiments publics. La mairie pourra également revendre une partie de sa production d'énergie aux particuliers et commerces voisins, comme l'y autorise la législation. Aymar de Germay, Maire de Marmagne et président du Syndicat d'Énergie du Cher, se félicite d'accueillir la première expérimentation d'« auto-consommation collective » en milieu rural sur le territoire français qui « permet à notre agglomération de mener un projet de développement durable concret en local, avec un rayonnement national et d'accompagner nos paroles d'actions sur le terrain. »

Un cabinet d'études pour le PLUi

Le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Bourges Plus est en cours d'élaboration. Le cabinet CODRA a été désigné pour accompagner notre agglomération dans ce projet et notamment dans la mise en œuvre des modalités de concertation publique. L'Etat a transmis, en 2016, ses recommandations dans un « porter à connaissance » mis à disposition du public dans chacune des 16 communes de l'agglomération, ainsi qu'au siège de l'agglomération et sur son site internet (Autres Compétences\Urbanisme).

Les prochaines étapes à venir sont :

- une présentation du diagnostic territorial aux élus des 16 communes le 19 décembre prochain,
- une exposition sur le diagnostic à destination du public au 1^{er} trimestre 2018,
- l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) durant tout le 1^{er} semestre 2018. L'ensemble des conseils municipaux et communautaire seront invités à débattre sur ce PADD.

Des maîtres de l'énergie au plateau Lahitolle

Le plateau de formation, construit à l'hôtel d'entreprises de Lahitolle par Bourges Plus, a accueilli les 16 et 17 novembre dernier la formation en apprentissage « Maîtrise de l'Efficacité Énergétique » (M2E), conduite dans le cadre d'un partenariat avec le CFSA Hubert Curien rattaché à l'INSA Centre Val de Loire. Les futurs professionnels ont réalisé durant deux jours des tests de thermographie et d'étanchéité des bâtiments : « Nous avons exploité cette semaine toutes les possibilités qu'offre le plateau en thermographie, explique leur enseignant Monsieur Thierry Lorioux (Ecole d'Ingénieur Denis Diderot, AFTIB). »



Informations et réservation du plateau au 02 48 67 58 00 /
xavier.daguin@agglo-bourgesplus.fr

L'AGGLO UTILE

RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle

Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi
et vendredi :
de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi :
de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi :
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi :
9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

URBANISME/HABITAT

Site Foch

23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 46 08 70 13
ou 02 46 08 11 13
N° Azur 0 810 200 133
habitat@agglo-bourgesplus.fr

CENTRE DE FORMATION

LANGUES

Apprentissage en autonomie au Centre multimédia
Certifications Cambridge English, TOEFL et TCF
Cours cadrés en Anglais, Allemand, Espagnol,
Italien, FLE, LSF, Chinois, Japonais, Russe.



SAVOIRS DE BASE

Français - Maths - Numérique
(bureautique et internet)
Parcours individualisés ou cours
cadrés (numérique)

INFORMATIONS :
Tél : 02 48 67 58 00

imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourges.fr

